

Politique de gestion des conflits d'intérêts

Parent Assurances SRL

Principe

Agir en toute honnêteté, équité et professionnalisme dans l'intérêt du client.

Situations possibles

- Conflit entre le bureau et un client
- Conflit entre clients
- Influence d'avantages externes

Mesures mises en place

- Procédures internes strictes
- Confidentialité des données
- Politique de rémunération neutre
- Refus d'un dossier si nécessaire

Information du client

Le client est informé si un conflit ne peut être évité.